

4253

FORMATION À DISTANCE

Certificat en santé et sécurité au travail

*Investir
pour mieux
prévenir*

Sciences
de la **santé**



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

INVESTIR POUR MIEUX PRÉVENIR!

UN PROGRAMME DE 30 CRÉDITS OFFERT À TEMPS COMPLET OU À TEMPS PARTIEL

- **UNE FORMATION UNIVERSITAIRE À DISTANCE DISPONIBLE SUR DVD.**
- **UNE FORMATION PRATIQUE, DESTINÉE AUX ENTREPRISES ET AUX EMPLOYÉS SOUCIEUX DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**
- **UNE APPROCHE PRÉVENTIVE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**
 - > *Une façon concrète de réduire les risques d'accidents de travail.*
 - > *Un investissement profitable et avantageux pour les deux parties.*

Objectif

Ce programme s'adresse aux personnes intéressées par la santé et la sécurité au travail et à celles qui sont déjà impliquées dans le milieu. Il permet de se perfectionner dans ce domaine afin d'acquérir des connaissances de base en santé au travail, de développer une approche préventive de la santé et sécurité au travail et de développer des attitudes et des habiletés d'intervention permettant la prise en charge individuelle et collective pour l'élimination des risques inhérents au milieu de travail.

À cette fin, le programme privilégie une approche qui se veut sans tendance limitative et qui oriente vers l'intégration de toutes les dimensions des problèmes concrets vécus par les intervenants des différents milieux.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent OU
- Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Démarche d'étude et évaluation

Le certificat comprend 30 crédits, soit 7 cours obligatoires (21 crédits), 1 ou 2 cours optionnels (6 crédits), et 1 cours d'intégration, volet A ou volet B (3 crédits).

Tous les cours du programme sont offerts sur DVD, sauf les cours de projets. Ceux-ci peuvent être achetés individuellement ou en groupe. L'étudiant peut communiquer directement avec le professeur par courriel ou encore rejoindre sans frais (1-877-870-8728 poste 2610) une personne ressource qui reçoit ses questions et établit pour lui les contacts auprès des services de l'UQAT ou auprès du professeur.

La charge de travail de l'étudiant représente environ 9 heures par semaine pour chaque cours. Le visionnement des exposés est essentiel à la réussite du cours. L'évaluation porte, selon le cours, sur un ou des travaux écrits (analyse des besoins de l'entreprise en santé et sécurité, études de cas, expérience pratique, entrevues ou autres) à remettre selon l'échéancier établi au plan de cours et un examen de mi-session et de fin de session. Les examens ont lieu sous surveillance dans votre région.



Plan de formation

Tronc commun

- SST1002 Sécurité industrielle
- SST1003 Éléments d'hygiène industrielle
- SST1007 Éléments de toxicologie industrielle
- SST1010 Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail
- SST1014 Approche préventive en santé et sécurité au travail
- SST1162 Éléments d'ergonomie
- SST1919 Législation en santé et sécurité au travail
- Six crédits optionnels*

Cours d'intégration

Volet A :

- SST1013 Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail

ou

Volet B :

- SST1005 Projet d'intervention en SST (cours supervisé, non offert sur DVD)

Cours optionnels

Les crédits optionnels sont choisis dans l'ensemble de la banque de cours avec l'autorisation de la direction du Module des sciences de la santé. De plus, le cours SST1015 Projet d'intervention avancée en SST (6 crédits) fait partie des choix possibles.

*Les titulaires d'un DEC en environnement, hygiène et sécurité au travail ou assainissement et sécurité industriels peuvent demander une reconnaissance d'acquis pour les six crédits optionnels.

Règlement pédagogique particulier

Pour s'inscrire aux cours SST1005, SST1013 et SST1015, il faut avoir réussi les cours suivants : SST1002, SST1003 et SST1162.

Pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « SCIENCES ».

Notes

- Les informations étaient à jour au moment de l'impression du dépliant.
- Pour une description complète, consultez notre site Internet www.uqat.ca et tapez le code du programme dans la fenêtre **Chercher**.
- Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Description des cours

SST1002 Sécurité industrielle

Paul Potvin, M.Sc., 2^e cycle en santé et sécurité au travail et son collaborateur, Michel Pérusse, Ph.D., santé et sécurité du travail.

Étude du concept d'accident. Statistiques des accidents. Explication de la démarche par programme appliquée à la sécurité. Inspection, enquête et analyse d'accidents, analyse sécuritaire des tâches, analyse statistique des accidents, analyse de risques. Stratégies d'intervention.

SST1003 Éléments d'hygiène industrielle I

Isabelle Perreault, M.Sc., hygiéniste industrielle et ses collaborateurs, François Bossé, M.Sc. chimie, hygiéniste industriel et Marc Mastromattéo, 2^e cycle en santé au travail et gestion des organisations en santé et services sociaux, hygiéniste du travail.

Définition de l'hygiène industrielle, rôle et fonctions. Types d'agresseurs, classification, normes d'exposition, effets sur la santé. Introduction aux aspects toxicologiques. Méthodes d'échantillonnage et de mesure. Analyse et interprétation des données. Méthodes de contrôle, de protection individuelle. Rédaction de rapports.

SST1007 Éléments de toxicologie industrielle

Isabelle Perreault, M.Sc., hygiéniste industrielle et François Bossé, M.Sc. chimie, hygiéniste industriel.

Propriétés physicochimiques des toxiques. Mécanismes de toxicité, absorption et distribution des toxiques dans l'organisme. Agresseurs toxiques et risques pour la santé : gaz et vapeurs, métaux lourds et métalloïdes, solvants, insecticides et pesticides. Normes d'exposition et surveillance biologique. Démarche d'intervention et toxicologie industrielle. SIMDUT.

SST1010 Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail

Charles Côté, Ph.D. en collaboration avec Rollande Hébert, M.S.S., travailleuse sociale, Dr Sonia Latour, Dr Marie-Claude Leduc et Linda Turcotte, M.Sc., psychothérapeute.

Santé au travail. Syndrome d'épuisement professionnel. Communication dans les organisations/entreprises. Outils de mesure de la santé au travail. Stress lié à la charge de travail. Gestion du climat de travail. État de stress post-traumatique. Reconnaissance au travail. Abus de substances relié au travail. Santé de la femme au travail. Conciliation emploi-famille.

SST1014 Approche préventive en santé et sécurité au travail

Alain Daoust, Bacc. en relations industrielles, 2^e cycle en environnement, VEA, CRIA, CRSP et son collaborateur Florian Ouellet, M.Sc. relations industrielles.

Place de la santé et de la sécurité du travail dans l'entreprise. Choix d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Rôle d'un tel système. Identification et gestion des risques. Mise en place du programme de prévention des accidents du travail. Mesures de performance de la prévention. Revue de direction de l'entreprise. Utilisation efficace des ressources en santé et sécurité au travail.

Suite de la description des cours en page 9.

SST1162 Éléments d'ergonomie

Charles Côté, Ph.D. en collaboration avec Laurent Barry, M. Sc., thérapeute du sport agréé, Marie-Pierre Dufort, MBA, ergonomiste et Isabelle Lacharme, M. Sc.

Principes de base en biomécanique, mesures anthropométriques. Identification des facteurs de risque ergonomiques. Poste de travail, charge de travail, méthodes d'évaluation d'un poste de travail. Habilitier l'étudiant à comprendre le travail sous ses différents aspects. Identifier les principes de base en ergonomie. Analyser les postes de travail dans une perspective ergonomique. Identifier les problèmes reliés au milieu de travail. Préciser des éléments de solution aux problèmes soulevés.

SST1919 Législation en santé et sécurité au travail

M^e Louis Cossette, avocat, en collaboration avec Christine Brisebois, CGA, conseillère en financement à la CSST et M^e Marie-Claude Jutras, avocate.

Distinction entre Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et Loi sur la santé et la sécurité du travail; Historique; Organismes impliqués; La mécanique... Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles: Objet, interprétation, application; Dispositions générales; Indemnités; Financement; Réadaptation; Procédure de réclamation; Évaluation médicale; Imputation des coûts. Loi sur la santé et la sécurité du travail: Définitions et application; Droits et obligations des intervenants; Représentant à la prévention; Associations; Santé au travail; Inspection; Chantiers de construction.

Cours d'intégration

SST1013 Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail

Danny Boulet, C.D., CRIA, consultant en santé et sécurité du travail.

Structure et environnement de l'entreprise: différents acteurs internes, régime québécois et intervenants externes. Éléments du modèle de gestion intégrée de la santé et sécurité au travail. Gestion des dossiers suivants: financier, interventions d'urgence et de prévention, chariots élévateurs, équipements de protection individuelle, travail en hauteur et chutes.

SST1005 Projet d'intervention en santé et sécurité au travail

Charles Côté, Ph.D.

Intervention individuelle sous supervision. Ce cours n'est pas offert sur DVD.

Recueil de données sur la population, documentation du problème, élaboration d'un plan de travail et d'un échéancier. Réalisation et évaluation de l'intervention.

Cours optionnel

SST1015 Projet d'intervention avancée en SST (6 crédits)

Projet de l'étudiant sous supervision d'un tuteur. Ce cours n'est pas offert sur DVD.

Identification de différents articles scientifiques en SST, des revues en SST ou livres pertinents et santé et sécurité du travail. Visites et observations dans les lieux de travail choisis. Résumé des notions apprises dans le certificat en SST plus spécifiquement éléments d'hygiène et d'ergonomie du travail humain; composantes biopsychosociales qui contribuent à l'amélioration du milieu de travail. Application sur le terrain de recherche (usines, mines, scieries, hôpitaux et CLSC, bâtiments et construction, transports, commerces, administration, etc.). Participation active aux projets de recherche existants en SST.